

2. La nouvelle

a. définition

La nouvelle est un récit bref relatant un fait anecdotique présenté comme récent et réel

Exemple : dans *une partie de campagne* (1881), **un récit bref**, Guy de Maupassant raconte le dimanche de détente de la famille Dufour en bord de Seine. **Il y a peu de personnages et l'auteur concentre son intrigue sur la rencontre amoureuse entre Henriette et Henri. On trouve une ellipse narrative de deux mois à la fin de la nouvelle. La chute finale est inattendue:** Henriette épouse un autre homme qu'Henri.

Le terme « nouvelle », « novella » en italien, signifie "récit imaginaire". En Latin (novella également), il signifie "fait nouveau, annonce d'un événement récent". La nouvelle est un genre lié à l'anecdote, à la nouveauté, au fait divers.

b. Les caractéristiques de la nouvelle sont:

- La brièveté
- Une intrigue présentée comme inscrit dans le réel ou l'histoire.
- Une intrigue simple, se réduisant souvent à une seule perspective.
- Un nombre restreint de personnages.
- Des passages descriptifs peu nombreux.
- L'absence de détails.
- Des dialogues assez brefs.
- La présence d'ellipses narratives.
- Un effet de chute finale.

Remarque: une ellipse est un saut vers le futur dans l'histoire.

